

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 17 septembre 2013 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Inès Pontiroli, Brian Middlemiss, Roger Larose, Lynne Beaton et Thomas Howard.

Également présent : M. Sylvain Bertrand, directeur général et quelques contribuables.

La session débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

- | | |
|----------------|--|
| David Birt | - Modifications proposées aux règlements d'urbanisme |
| James Eggleton | - Reporter l'adoption des règlements d'urbanisme |

13-09-1699

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière
4. Révision - exemption de taxes – Maison de la famille
5. Drainage chemin des Oies
6. Courriels de Tom Tracey
7. Lettre de William Twolan
8. Soumissions- Déneigement secteur G
9. Domaine des Plaines Phase II – Projet de lotissement – Michel Grenier
10. Lotissement chemin 1175 chemin du Lac-des-Loups – Alain Larose
11. Subdivision chemin River – 3764729 Canada Inc.
12. Plan projet cadastral – 161 chemin Alary – Stéphane Alary
13. Dérogation mineure – 249 Cedarvale – Yong Zhi Xu a/s Lesley Marten
14. Période de question du public
15. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retraits
9. Domaine des Plaines Phase II – Projet de lotissement – Michel Grenier
 10. Lotissement chemin 1175 chemin du Lac-des-Loups – Alain Larose
 12. Plan projet cadastral – 161 chemin Alary – Stéphane Alary
 13. Dérogation mineure – 249 Cedarvale – Yong Zhi Xu a/s Lesley Marten

- Ajouts
9. Écocentre – Réparation mur de ciment

Adoptée

Le directeur général dépose le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière.

13-09-1700

FACTURES TAXES TOM TRACEY

CONSIDÉRANT QUE M. Tom Tracey a acheté en 2000 la propriété sise au 30 chemin Elm et que la deuxième taxe d'ordure a été enlevée puisque le chalet ne devait plus servir à l'habitation;

CONSIDÉRANT QU'en 2012 M. Tracey a fait cadastrer 2 terrains dans le but de réutiliser le chalet à titre de bâtiment principal;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de ne facturer que les années 2012 et 2013 de deuxième taxe d'ordures sur la propriété de M. Tracey au 30 chemin Elm.

Adoptée

13-09-1701

CONTRAT DÉNEIGEMENT SECTEUR G

CONSIDÉRANT l'appel d'offres envoyé pour le contrat de déneigement du secteur G et la réception des soumissions à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission a été étudiée et jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'accorder le contrat pour le déneigement du secteur G à M. Raymond Bélisle pour la somme de 528 885,00\$ (taxes incluses), tel que soumissionné.

Adoptée

13-09-1702

SUBDIVISION CHEMIN RIVER – 3764729 CANADA INC.

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire faire la subdivision d'une partie du lot 29 rang 4 afin de créer le lot 29-1 du rang 4;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant afin de subdiviser une partie du lot 29 rang 4 dans le but de créer le lot 29-1 rang 4, tel que présenté sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre André Durocher sous ses minutes 21 en date de septembre 2013.

Adoptée

13-09-1703

ÉCOCENTRE – RÉPARATION MUR DE CIMENT

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 5 000,00\$ pour la réparation et la construction du mur de blocs de béton à l'écocentre.

Adoptée

13-09-1704

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Secondé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h20 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».